

# Compte-rendu sommaire de la séance du 10 juillet 2018

Date de convocation : 5 juillet 2018

Date d'affichage : 12 juillet 2018

**Assistaient à la séance** : Mmes ACQUAIRE, ARRASSE, CLEENEWERCK  
Mrs ACQUAIRE, FENOT, ZIENTEK B., DEVENDEVILLE, FROISSART, BEAUVOIS,  
ROUSSEAU

**Absents excusés** : M. VANDEPUTTE, M. LEFEVRE, M. ZIENTEK S. (Proc. M. ACQUAIRE)

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers représentés : 11

Secrétaire de séance : Mme ARRASSE

## INFORMATIONS DIVERSES

- Lecture du compte-rendu de la séance du 19 juin 2018 et adoption.
- Plusieurs recommandés ont été envoyés pour :
  - o Stationnement gênant (le véhicule a été déplacé).
  - o Déversement de gasoil et enfouissement de déchets amiantés.
  - o Mise en demeure de curage du fossé Rue du Moulin (ASA de l'Omignon).
- Problème des cloches de l'église : un courrier a été envoyé au prêtre pour nommer une personne référente.
- Ferme du Prieuré : le projet est freiné : un des héritiers est décédé et 2 notaires parisiens réclament encore des documents.
- 13 juillet 2018 à 18h30 : distribution des cadeaux pour les élèves entrant en 6<sup>ème</sup>.
- Suite au conseil d'école : problèmes de sécurité à régler (big bag dans la cour, barrières à grillager et trous dans la cour).

## SENS UNIQUE (ROUTE RELIANT LA RUE DE PERONNE A LA RUE DE BRIE)

Monsieur le Maire expose aux conseillers la nécessité d'interdire la montée de la rue menant de l'intersection de la rue de Brie, à la rue de Péronne (Départementale 103), au vu de la dangerosité du carrefour par manque de visibilité.

### **Après en avoir délibéré, (1 VOIX CONTRE, 10 VOIX POUR), les membres du conseil décident :**

- D'accepter la proposition de Monsieur le Maire, à savoir un sens unique de circulation en venant de la rue de Péronne, pour rejoindre la D103, via l'intersection avec la rue de Brie.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et à prendre toutes décisions concernant cette affaire.

## ORGANISATION DU 14 JUILLET 2018

- Les jeux ont été préparés.
- Les invitations et programmes envoyés.
- Installation à 9h00.

## ARRETES DU 26 JUIN 2018

Monsieur le Maire procède à la lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet lui demandant l'annulation des arrêtés d'interdiction de consommation d'alcool, et d'errance des mineurs dans les rues de la commune. Ces arrêtés doivent en effet être limités dans le temps et dans l'espace.

3 conseillers sont contre cette annulation, 1 s'abstient.

Après rendez-vous avec Monsieur le Sous-Préfet, il confirme que les contrôles de gendarmerie seront renforcés, et un gendarme référent a été nommé.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Fenot demande que le marchand de légumes s'installe plus près de la haie car cela entraîne un manque de visibilité, mais il est au soleil.
- Monsieur Froissart demande si les véhicules de secours pourront accéder pendant les travaux de la RD937.

Fin de séance à 19h30.

Signatures